

# Code vestimentaire

## Journées en civil



CHANDAIL : Opaque et espace de 3 cm maximum entre le chandail et le pantalon (deux doigts)



CAMISOLE : Manches coupées, bretelles larges qui couvrent les épaules



PANTALON, JUPE OU PANTALON COURT : Opaque, mi-cuisse, y compris les trous (se référer aux images)



VÊTEMENTS D'ÉDUCATION PHYSIQUE : Vêtements de la collection



SOULIERS : Fermés ou sandales avec courroies aux talons

ACCESSOIRES : Non reliés à la drogue, à la violence, au sexisme et sans symbole à caractère sexuel